



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Formulaire

Contrat de location - tables et bancs de brasserie Nopeschfest 2024

Entre les soussignés :

L'administration communale de Kehlen, représenté par le collège échevinal actuellement en fonction, ci-après dénommé le BAILLEUR,
d'une part et

Le LOCATAIRE dénommé ci-dessous

Nom, prénom :
Adresse :
Tél. / GSM :
Lieu et date de la fête des voisins :

Réservation du matériel :

Quantité	
<input type="checkbox"/> Tables de brasserie	_____ pièces
<input type="checkbox"/> Bancs de brasserie	_____ pièces

Durée de location :

Date de l'enlèvement du matériel :	
Horaire	13h30 à 15h30
Date de retour du matériel :	
Horaire	07h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30

Adresse d'enlèvement/retour des tables et bancs de brasserie :

Service de régie 2, Zone d'Activités Économiques Kehlen (ZAE) L-8280 Kehlen

Conditions générales de location des tables et bancs de brasserie :

- La location du matériel est gratuite à l'occasion de la fête des voisins 2024
- L'exploitation du matériel loué se fera sous la responsabilité entière du locataire
- Le locataire est responsable du transport du matériel
- Le locataire a inspecté le matériel et reconnaît qu'il est en bon état de fonctionnement avant la remise
- Le locataire s'engage à maintenir le matériel propre et en bon état pendant la location et au moment du retour
- Tout dommage devra être signalé par le locataire au retour du matériel

Le locataire responsable s'engage, par sa signature, à respecter les conditions de location du présent contrat :

Veillez signer l'original en 2 exemplaires et le retourner dans les meilleurs délais à : event@kehlen.lu

Kehlen, le	Le locataire	Le bailleur
------------	--------------	-------------

Date et signature de l'inventaire à l'enlèvement des tables et bancs de brasserie pour la fête des voisins 2024

Kehlen, le

Locataire

Responsable du service de régie

Date et signature de l'inventaire au retour des tables et bancs de brasserie pour la fête des voisins 2024

Kehlen, le

Locataire

Responsable du service de régie

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.